

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE



RAPPORT ANNUEL 2007-2008



ADOPTEZ UN
MUSICIEN!

Le conseil québécois de la musique





RAPPORT ANNUEL

2007-2008

Rapport d'activités
États financiers au 30 juin 2008

Septembre 2008

ÉQUIPE DE TRAVAIL 2007-2008

Direction générale

Sylvie Gamache

Adjointe à la direction, responsable du service aux membres et du site Internet

Mélissa Fontaine

Administration et comptabilité

Filofteia Nita

Service Diapason, formation et *Adoptez un musicien*

Danielle Beauchemin

Prix Opus

Martine Veilleux, jusqu'à la fin janvier 2008

Mélissa Fontaine, à partir de février 2008

Musicora

Sylvie Raymond

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du président	7	
1. LE MANDAT ET LES ORIENTATIONS	9	
1.1 La mission	9	
1.2 L'historique et les réalisations en bref	9	
2. LA GOUVERNANCE ET LA GESTION	12	
3. LES MEMBRES ET LES SERVICES	13	
3.1 La composition et la répartition régionale	13	
3.2 Les services	14	
3.2.1 L'information	14	
3.2.2 Diapason	15	
3.2.3 La promotion des concerts de nos membres	21	
4. LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, DE PROMOTION ET DE DIFFUSION	22	
4.1 Les prix Opus	22	
4.2 La diffusion et la circulation de la musique	23	
4.3 La campagne médiatique : <i>Adoptez un musicien !</i>	25	
5. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION	27	
5.1 La concertation avec le milieu artistique	27	
5.1.1 Le Mouvement pour les arts et les lettres	28	
6. LES PERSPECTIVES 2007-2008	30	
ANNEXES	33	
Annexe I	Liste des membres du conseil d'administration 2007-2008	35
Annexe II	États financiers 2007-2008	39

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres du CQM, chers collègues,



Après une deuxième année à la présidence du Conseil québécois de la musique, je ne peux que réitérer mon enthousiasme à occuper cette fonction. C'est un honneur de pouvoir participer, selon mes compétences et mes disponibilités, à la mission de notre association.

Cette mission consiste justement à regrouper les intervenants professionnels dans le domaine de la musique de concert au Québec, et à travailler à la cohésion, au développement et notamment à la défense de nos intérêts. Je peux vous assurer que ces grands objectifs, souvent soumis aux aléas et soubresauts de l'actualité, sont très bien remplis par chacune des membres de l'équipe du CQM, une équipe profondément dédiée à notre cause, sous l'efficace et compétente responsabilité de sa directrice générale. Je les salue ici et les remercie de leur dévouement et de leur capacité d'adaptation à l'évolution des dossiers.

À titre de président, j'ai la chance d'être aux premières loges de bien des événements qui me permettent de constater l'extraordinaire vitalité de notre milieu. En fait, notre discipline est peut-être la plus diversifiée du milieu artistique québécois et elle est représentée amplement sur un large territoire. Je l'ai d'autant plus compris en 2007-2008, puisque j'ai eu le plaisir de vous rencontrer à quelques reprises en circulant au Québec, entre autres à la Bourse RIDEAU, ou lors d'une rencontre au Conservatoire de musique de Saguenay en collaboration avec le Conseil régional de la culture, ainsi qu'à d'autres activités et lancements dans Lanaudière, en Mauricie et en Estrie. Les autres régions sont évidemment aussi dignes d'intérêt; je souhaite en visiter plusieurs d'ici la fin de mon mandat.

En plus de ces actions de représentation et de concertation avec notre milieu, la présidence requiert aussi du temps pour des rencontres de discussion et de travail avec le milieu politique, et ce, à tous les niveaux de gouvernement, selon les exigences de l'actualité. Cela m'a convaincu encore plus, si j'avais besoin de l'être, de la pertinence du CQM comme élément essentiel pour faire avancer la cause de la reconnaissance et surtout du financement de la musique, grâce à la conjugaison des forces de toutes les disciplines artistiques à travers, entre autres, le Mouvement pour les arts et les lettres ainsi que la Coalition canadienne des arts. Certaines réussites en ce sens peuvent parfois être moins connues de tous, mais souvenons-nous du dossier de la Chapelle du Bon-Pasteur à Montréal, un exemple probant d'un succès dû à un travail solidaire.

Je termine en remerciant mes collègues du conseil d'administration, soucieux de leur fonction comme représentants du milieu et généreux de leur temps, sans lesquels je ne pourrais parler au nom de vous tous. Je salue en particulier ceux qui doivent nous quitter, ceux qui terminent leur mandat après plusieurs années de bons et loyaux services... et bienvenue à ceux qui prendront la relève.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Régis Rousseau". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Régis Rousseau, président

1. LE MANDAT ET LES ORIENTATIONS

1.1 La mission

Le Conseil québécois de la musique, le CQM, est un organisme sans but lucratif qui regroupe des intervenants du milieu de la musique dite de concert, c'est-à-dire des organismes, des entreprises et des individus qui œuvrent dans les secteurs de la création, de la production, de la diffusion, de la recherche et de l'éducation.

Sa mission consiste à promouvoir la discipline et à soutenir son rayonnement. Le CQM travaille sur trois axes : la représentation du secteur, la concertation entre ses membres et avec la communauté culturelle, ainsi que les services à ses membres.

Les activités de représentation du CQM visent à promouvoir la discipline auprès des instances gouvernementales et des communautés locales, nationales et internationales. Le CQM travaille aussi à la cohésion, à la reconnaissance, au développement et à la défense des intérêts du milieu musical québécois. Des comités et des tables sectorielles travaillent à de nombreux dossiers qui concernent notamment la diffusion de concerts, la création musicale, les arts à l'école, l'enregistrement sonore, la stabilisation de l'emploi en musique et la présence médiatique de la musique à l'échelle nationale et internationale.

1.2 L'historique et les réalisations en bref

1993-1994

- L'Association des organismes musicaux du Québec (fondée en 1987) devient le Conseil québécois de la musique (CQM)
- Mise sur pied de Diapason, un service d'aide à la gestion
- Présentation des mémoires *L'avenir du Conseil des Arts du Canada* et *Commentaires du Conseil québécois de la musique pour la Commission régionale de Montréal sur l'avenir du Québec*
- Organisation du colloque *Musique, médias et nouvelles technologies*
-

1994-1995

- Présentation des mémoires *L'avenir du Conseil des Arts du Canada* et *Commentaires du Conseil québécois de la musique pour la Commission régionale de Montréal sur l'avenir du Québec*
- Organisation du colloque *Musique, médias et nouvelles technologies*

1995-1996

- Création du programme touristique *Le Québec en musique*
- Organisation du colloque *La musique a-t-elle un avenir au Québec ?*

1996-1997

- Réalisation de l'*Étude statistique comparative sur le soutien public à la création musicale*
- Création des prix Opus

1997-1998

- Organisation du premier gala des prix Opus
- Réalisation d'une étude portant sur la création d'un espace multidisciplinaire consacré au jeune public

1998-1999

- Organisation du colloque *La diffusion et la circulation de la musique de concert au Québec*
- Réalisation d'une étude sur la mise en marché et le développement de publics

1999-2000

- Présentation d'un mémoire à la Commission de la culture
- Réalisation, avec l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, d'une étude portant sur le financement des arts de la scène
- Participation à la mise sur pied du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.)

2000-2001

- Organisation des Journées de rencontres sur la diffusion : *Pour que la musique tourne* (Orford, juin 2000)
- Participation au 9^e Marché de CINARS (Commerce international des arts de la scène) : stand collectif et déjeuner-causerie avec deux conférenciers étrangers invités par le CQM

2001-2002

- Organisation de la première présence collective au Salon de la musique de Paris – Musicora (avril 2002), en collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec
- Production d'une étude de faisabilité, dirigée par le Groupe DBSF, au sujet de la tenue d'un Salon de la musique à Montréal

2002-2003

- Deuxième participation collective à Musicora (avril 2003), en collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec
- Organisation d'un colloque pancanadien tenu les 9, 10 et 11 mars 2003, intitulé *Rencontre des nouvelles musiques au Canada : communications et réseautique*

2003-2004

- Vaste enquête auprès des membres du CQM : besoins, attentes, enjeux 2004-2007
- Troisième participation au Salon de la musique de Paris – Musicora
- Participation active à la campagne du M.A.L. : *La culture est dans le rouge*

2004-2005

- Campagne de promotion auprès des médias dans le cadre de la Journée internationale de la musique : *Adoptez un musicien !*
- Participation active à la campagne du M.A.L. : *Les arts ne peuvent se priver de financement public*
- Dépôt d'un mémoire portant sur le projet de politique culturelle de Montréal
- Dépôt d'un mémoire au ministère des Affaires étrangères (Canada) portant sur la problématique des tournées des arts de la scène, en collaboration avec le Regroupement québécois de la danse (RQD) et le Conseil québécois du théâtre (CQT)

2005-2006

- Participation active à la campagne du M.A.L. : *Quand on veut, on peut !*
- Sondage auprès des membres pour déterminer les nouveaux besoins de formation
- Production et distribution du répertoire *Musique pour jeune public*
- Participation active au comité des arts de la scène sur le boycottage des activités culturelles
- Quatrième présence collective à Musicora : le stand s'agrandit pour permettre la vente de disques, de livres et de partitions

2006-2007

- Mise en ligne d'un tout nouveau site Internet
- Lancement d'une campagne de presse pour le collectif « Québec » à Musicora
- Développement de nouveaux partenariats pour Opus : deux nouvelles bourses pour les artistes
- Participation active aux campagnes du M.A.L. et de la Coalition canadienne des arts
- Développement d'une version internationale de la campagne médiatique *Adoptez un musicien !*

2007-2008

- La campagne médiatique *Adoptez un musicien !* devient internationale : sept musiciens québécois sont adoptés par les médias français
- Démarches et mobilisation pour éviter que la Chapelle historique du Bon-Pasteur ne cesse sa programmation
- Début d'une importante démarche concernant la problématique de la circulation de la musique du Québec : sondage, consultations et analyse
- Les activités du stand Québec à Musicora se diversifient : une campagne de presse s'amorce
- Développement du volet « Outils collectifs » à Diapason

2. LA GOUVERNANCE ET LA GESTION

Le CQM apporte un soin particulier à sa gouvernance. Il veille à ce que la composition de son conseil d'administration (CA) soit le reflet de la grande diversité du secteur et de ceux qui y œuvrent : compositeurs, producteurs, interprètes, diffuseurs, agents d'artistes, gestionnaires, etc. Pour atteindre cet objectif de représentativité, un nouveau règlement prévoit depuis 2005 que 2 des 15 postes au CA soient comblés par cooptation afin de mieux équilibrer le CA en termes de fonction, de territoire et de secteur. Le choix des personnes cooptées se fait par les membres du CA lors des premières réunions de l'année.

Le conseil d'administration 2007-2008 du CQM, formé de 15 personnes (*voir Annexe 1*), a été élu le 27 septembre 2007 durant l'assemblée générale qui réunissait une soixantaine de personnes. Le conseil s'est réuni formellement cinq fois depuis son élection. Les administrateurs ont participé à bon nombre de rencontres de consultation par l'intermédiaire d'Internet ou de conférences téléphoniques. Le comité exécutif quant à lui s'est réuni quatre fois et certains de ses membres ont participé à des rencontres politiques.

La situation financière du CQM s'est très bien équilibrée au fil des années et sa santé financière s'explique par un contrôle serré et régulier des revenus et dépenses ainsi que par une recherche constante de nouveaux partenaires. Ajoutons que les outils de gestion développés au fil des ans permettent au CQM de s'ajuster rapidement aux imprévus et d'informer les membres du conseil d'administration régulièrement. Les décisions se prennent ainsi de façon éclairée. L'année financière 2007-2008 se termine avec un léger surplus et une nette augmentation des revenus du côté des adhésions de membres.

Le CQM reçoit pour son fonctionnement et pour certains de ses projets l'aide financière du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Il obtient également pour ses différents projets, et selon les années, l'aide du Conseil des arts de Montréal (CAM), d'Emploi-Québec, du Conseil québécois des ressources humaines en culture, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, de la Fondation Musicaction et de la Société de développement des entreprises culturelles. Les cotisations des membres, les commandites, la vente de publicité, les inscriptions aux activités de formation et aux prix Opus ainsi que la vente de billets pour le gala annuel sont autant de ressources financières autonomes.

Depuis quatre ans, de nouvelles sources de financement sont venues s'ajouter, permettant le développement de nos activités; mentionnons entre autres les contributions de la Brigade volante (Conseil des Arts du Canada – CAC), de la SOCAN (Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec.

Nous ne pouvons passer sous silence la contribution bénévole de la communauté musicale, car elle mérite une mention : les membres du CA et des comités accumulent plus de 1000 heures de travail par année. À ces nombreuses heures de bénévolat, nous devons ajouter celles des juges et jurys des prix Opus estimées à près de 2000 heures chaque année. Mentionnons au passage que les déplacements des juges Opus sont de plus en plus nombreux et s'effectuent sur de plus longues distances, puisqu'il y a eu depuis quatre ans une grande augmentation d'inscriptions des organismes régionaux aux prix Opus.

Le travail quotidien au CQM est assuré par cinq personnes, trois à temps plein et deux à temps partiel. Leur contrat de travail établi en septembre de chaque année fixe les dossiers principaux tout en précisant les conditions de travail qui s'y rattachent. Soucieux de stabiliser son équipe, de professionnaliser le travail et de conserver la motivation de tout un chacun, le CQM effectue une évaluation annuelle de son personnel et cherche à lui offrir de nouveaux défis et une amélioration de ses conditions de travail. Le CQM encourage ses employés à rester en contact le plus possible avec les membres et à assister à leurs événements lorsqu'ils y sont conviés. Tous sont donc appelés durant l'année à représenter l'organisme lors de conférences de presse, lancements, concerts et festivals. De plus, le personnel du CQM participe régulièrement à des colloques, conférences et ateliers de formation afin de parfaire ses connaissances du milieu et échanger avec ses pairs.

3. LES MEMBRES ET LES SERVICES

3.1 La composition et la répartition régionale

Au cours des dernières années, le CQM a réussi à augmenter de façon considérable le nombre de ses membres et particulièrement en 2007-2008 alors qu'au 30 juin 2008 on enregistrait 256 membres en règle comparativement à 223 à pareille date l'an passé et à 218 en 2006. Il s'agit d'une augmentation de plus de 15 %, un total de membres jamais égalé.

Le tableau ci-dessous démontre que plus de 30 % des membres du CQM résident ou ont leur siège social en dehors de Montréal, proportion qui s'exprime d'ailleurs dans la composition du conseil d'administration. On évalue que presque tous les organismes musicaux qui œuvrent dans le domaine de la musique de concert sont des membres actifs du CQM. On note cette année que l'augmentation provient surtout des membres individuels.

Composition et répartition régionale

Régions	Associé		Individuel		Corporatif		TOTAL	
	juin 07	juin 08	juin 07	juin 08	juin 07	juin 08	juin 07	juin 08
Abitibi-Témiscamingue :			0	0	0	0	0	0
Bas-Saint-Laurent :			1	1	1	1	2	2
Capitale-Nationale :	2		5	3	11	14	18	17
Centre-du-Québec :			0	1	1	1	1	2
Chaudière-Appalaches :			0	1	2	3	2	4
Côte-Nord :	1	1	0	0	0	0	1	1
Estrie :			3	2	6	4	9	6
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine :			0	0	0	0	0	0
Lanaudière :			1	2	4	3	5	5
Laurentides :	1	1	1	2	2	4	4	7
Laval :	2	2	2	3	0	1	4	6
Mauricie :			2	3	2	2	4	5
Montérégie :			11	17	4	7	15	24
Montréal :	4	4	62	78	89	91	155	173
Nord-du-Québec :			0	0	0	0	0	0
Outaouais :			0	1	0	0	0	1
Saguenay-Lac-Saint-Jean :			2	0	1	2	3	2
Province du Nouveau-Brunswick :			0	1	0	0	0	1
TOTAL :	10	8	90	115	123	133	223	256

3.2 Les services

3.2.1 L'information

Le Conseil québécois de la musique constitue, tant pour ses membres que pour le milieu musical dans son ensemble et les médias, une source privilégiée d'information sur un ensemble de dossiers. Au cœur de l'actualité, le CQM obtient et diffuse des renseignements des plus variés. Grâce à un travail de mise à jour régulière de ses listes d'envoi et à un équipement adéquat, le CQM peut communiquer aisément et rapidement avec sa clientèle.

L'un de ses outils de communication est le bulletin *Nouvelles brèves*, un bulletin distribué à ses membres, mais également acheminé vers de multiples organismes gouvernementaux tels les conseils des arts, les services des municipalités, les délégations du Québec à l'étranger et les centres culturels canadiens. Plusieurs aspects y sont présentés : projets du CQM, prix et nominations, renseignements concernant les nouveaux programmes de soutien, communiqués de presse, offres d'emploi dans le secteur culturel, etc. Il est à noter que ce bulletin est uniquement disponible en version électronique. En 2007-2008, le bulletin *Nouvelles brèves* a été publié sept fois. À cela s'est ajoutée une grande quantité de communications, tantôt pour informer les membres d'un dossier politique à suivre, tantôt pour

faire appel à leur mobilisation, ou simplement pour les informer de dates importantes à retenir. En bref, les membres du CQM reçoivent une communication presque chaque semaine !

Si les ressources disponibles ne permettent pas au CQM d'ouvrir grandes ses portes pour la consultation de sa documentation somme toute assez importante, il n'en demeure pas moins que les personnes intéressées à profiter de ce centre peuvent, sur réservation, se présenter au bureau du CQM. Elles auront accès à sa collection de disques et à de nombreux documents tels que : études gouvernementales et privées, bulletins de liaison d'organismes culturels, périodiques spécialisés en musique, bottins professionnels, etc.

Enfin, mentionnons que le site Internet du CQM devient de plus en plus convivial avec une page d'accueil qui s'adapte à l'actualité et un babillard qui présente maintenant les concerts du mois de nos membres. Dès l'automne 2008, une partie des informations du site Internet seront disponibles en version anglaise, ce qui permettra une plus grande promotion de nos activités.

3.2.2 Diapason

Service de soutien à la gestion des organismes et service de formation et de perfectionnement pour gestionnaires et artistes du milieu musical

Mission et objectifs

Diapason est un service de soutien à la gestion et de formation offert aux organismes musicaux et artistes afin de leur permettre d'améliorer leurs pratiques de gestion et de développer leurs compétences artistiques ou administratives.

Avec Diapason, le CQM veut soutenir l'implantation et l'amélioration des pratiques de gestion pour favoriser la consolidation des organismes par l'engagement de ressources humaines spécialisées et offrir de la formation et du perfectionnement aux professionnels de la musique de concert.

Au fil des années, le CQM a travaillé à rendre de plus en plus cohérentes ses multiples actions afin de mieux répondre aux besoins de structuration des organismes. Ainsi, grâce au volet « Formation », il est maintenant possible de répondre à certaines problématiques par l'offre d'un *coaching* avec des experts ou par des ateliers spécialisés. Cette cohérence dans l'aide apportée est fortement appréciée des organismes, qui expriment un très haut taux de satisfaction.

Volet I : service de soutien à la gestion des organismes

Le volet « Soutien à la gestion » s'adresse aux organismes musicaux membres du Conseil québécois de la musique dont le budget annuel ne dépasse pas 250 000 \$, sauf pour le volet « Conception d'outils collectifs de promotion ou planification ». Pour ce service, un organisme qui a un budget de plus de 250 000 \$ peut faire partie du collectif afin de

favoriser de nouvelles collaborations. Les services offerts en 2007-2008 étaient les suivants : comptabilité, rédaction de demandes de subventions, conception d'outils pour projet collectif de promotion ou planification.

Un comité, composé de trois gestionnaires ayant une bonne connaissance du milieu musical et du fonctionnement des organismes, évalue les demandes et fait des recommandations. Il distribue les ressources selon les budgets disponibles.

a) Distribution des services

Le comité Diapason a évalué en 2007-2008, à deux reprises, les demandes des organismes et, sur 35 organismes demandeurs, a accordé une aide financière à 33 organismes, dont à 4 nouveaux utilisateurs. À ces 33 organismes s'ajoutent 12 organismes qui ont bénéficié d'une aide sous forme d'un *coaching* avec un expert. Le service Diapason a donc offert cette année de l'aide à 45 organismes, tout comme il l'avait fait en 2005-2006.

Diapason a distribué 2700 heures de soutien pour l'engagement de ressources humaines spécialisées, répondant à 66 % des heures demandées admissibles. Pour le volet « Conception d'outils collectifs de promotion ou planification », deux organismes demandeurs sur quatre ont reçu une aide financière. Le service de gestion leur a distribué 6800 \$, répondant à plus de 80 % de l'aide financière admissible. De plus, il a offert un total de 117 heures en *coaching*.

Tableau comparatif de répartition des ressources

	Relations de presse	Comptabilité	Rédaction de demandes de subventions	Développement informatique	TOTAL heures attribuées		<i>Coaching</i>	Outils collectifs de promotion ou planification (argent attribué)
1999-2000	1926	698	781	55	3460			
2000-2001	1656	1318	1000	90	4064			
2001-2002	1930	835	945	160	3870			
2002-2003	2080	665	1220	210	4175			
2003-2004	2010	935	1040	155	4140			
2004-2005	1530	855	1095	280	3760			
2005-2006	1470	690	1365	475	4000			
2006-2007	1160	583	1605	214	3562		100	
2007-2008	0	765	1975	0	2740		117	6800 \$

Comparativement à l'année dernière, le détail de la répartition des ressources démontre :

- une augmentation des heures accordées en comptabilité et en rédaction de demandes de subventions;
- plus d'heures accordées en *coaching* avec un expert;
- une nouvelle ressource d'aide avec le volet « Outils collectifs de promotion ou planification ».

À noter que le total des heures attribuées est moindre que celui des années précédentes. Cela s'explique par le fait que l'aide offerte dans le volet « Conception d'outils pour projet collectif de promotion ou planification » se comptabilise en dollars et non en heures. Si l'aide était comptabilisée en heures, elle serait équivalente à 680 heures, ce qui porterait le total des heures attribuées à 3420.

À ce total d'heures accordées, nous devons aussi considérer l'apport augmenté des heures en *coaching*. La coordination de ces *coachings* et leur coût plus élevé ont diminué l'enveloppe d'argent disponible pour l'engagement de ressources humaines. Le comité a jugé par contre que ce choix répondait mieux aux besoins de plusieurs organismes de même qu'à l'objectif de Diapason d'aider à consolider les pratiques de gestion. Le comité a aussi priorisé les services de rédaction de demandes de subventions croyant ainsi répondre plus adéquatement aux problématiques de financement soulevées par la majorité des organismes demandeurs. À noter qu'en 2008 de nombreux organismes doivent déposer des demandes au CALQ et au CAM dans le cadre de demandes au pluriannuel, ce qui nécessite plus d'heures de travail.

b) Travail du comité pour l'amélioration du volet « Service de soutien à la gestion » de Diapason

Le travail du comité Diapason amorcé durant l'année 2006-2007, pour l'amélioration du volet « Service de soutien à la gestion », a porté fruits en 2007-2008. L'amélioration des critères du service répond mieux aux objectifs initiaux de celui-ci. En diminuant à deux le nombre de projets admissibles par organisme demandeur, il a été possible de répondre de façon plus significative aux besoins exprimés. Le nombre d'heures accordées pour l'engagement de ressources spécialisées reflétait donc mieux les besoins formulés et justifiés.

Les critères du nouveau domaine d'expertise, « Conception d'outils pour projet collectif de promotion ou planification », ont nécessité une révision par le comité à la suite de projets déposés en septembre 2007 et aussi à cause d'interrogations des organismes intéressés. Un document plus précis, indiquant des exemples de projets admissibles, a été conçu par le comité afin de faciliter la compréhension de ce nouveau volet et susciter des initiatives au sein du milieu. Les projets déposés lors du dépôt des demandes de janvier 2008 prouvent le bien-fondé de ce travail réalisé par le comité Diapason.

Volet II : service de formation et de perfectionnement pour gestionnaires et artistes du milieu musical

Le volet « Formation et perfectionnement » s'adresse aux musiciens professionnels et travailleurs culturels du milieu musical (gestionnaires et artistes), qu'ils soient membres ou non du CQM. Maintes formations à prix modique sont offertes chaque année, couvrant autant les domaines artistiques des musiciens que plusieurs domaines liés à l'administration et à la gestion.

Pour une huitième année consécutive, une subvention d'Emploi-Québec a été accordée au Conseil québécois de la musique pour l'organisation d'ateliers de formation offerts à prix abordable aux professionnels du secteur de la musique. À cette subvention se sont ajoutées en 2007-2008 une subvention de la Brigade volante du Conseil des Arts du Canada

et une commandite du Centre de musique canadienne pour aider au financement de deux activités de formation. Le CQM reçoit l'aide financière du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) pour soutenir l'engagement d'une coordonnatrice à la formation.

a) Collaboration avec d'autres organismes qui offrent de la formation

Cette année, le CQM s'est associé à plusieurs autres organismes afin d'élargir son offre de formation. Ainsi, artistes et gestionnaires ont bénéficié d'ateliers organisés par l'ADISQ, le Regroupement québécois de la danse (RQD) et le Conseil régional de la culture (CRC) du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Cette concertation avec les collègues des autres organisations a permis d'offrir neuf ateliers supplémentaires à 62 personnes, un équivalent de 82 heures de formation.

b) Objectifs atteints pour 2007-2008

L'an dernier, nous avons identifié les objectifs suivants pour 2007-2008 :

- **développement et expansion** du service de formation par une offre plus grande et diversifiée;
- collaboration avec la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) pour assurer une meilleure **promotion** des activités de formation auprès de l'ensemble du secteur;
- **collaborations** avec d'autres organismes pour une meilleure offre de la formation.

Tous ces objectifs sont atteints et même plus :

- nous sommes passés de cinq ateliers de formation en 2005-2006 à neuf en 2007-2008, ce qui équivaut à 250 heures d'ateliers offerts à 163 artistes et gestionnaires. À ces neuf ateliers se greffe l'offre de places pour neuf autres ateliers offerts par d'autres organismes équivalents à 82 heures d'ateliers offerts à 62 artistes et gestionnaires;
- la GMMQ a accepté de faire circuler l'information à tous ses membres par l'intermédiaire de son site Web et journal de liaison *Entracte*. À cette collaboration se sont jointes aussi celles d'orchestres : l'OSM, l'Orchestre symphonique du Grand Montréal (OMGM), l'Orchestre symphonique de Drummondville (OSD), l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières (OSTR), l'Orchestre symphonique de Laval(OSL). De plus, le Centre de musique canadienne (CMC) et la Société professionnelle des auteurs et compositeurs du Québec (SPACQ) collaborent à la promotion des activités pour la clientèle des compositeurs;
- le CQM a collaboré avec l'ADISQ, le RQD et le CRC du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour l'offre de formation aux musiciens et gestionnaires professionnels.

c) Ateliers offerts durant l'année 2007-2008

Graphisme 101 pour travailleurs culturels

Atelier de 24 heures

Formateur : Luc Beauchemin, designer et concepteur visuel

Recherche de financement : un défi stratégique

Atelier de 12 heures + 4 heures de *coaching* par participant : 7 et 20 juin 2007

Formateurs : Francine Champoux et Allan Leblanc de Strataide

Composition pour le cinéma et le multimédia

Atelier de 40 heures

Formateur principal : Pierre-Daniel Rheault, compositeur

Autres formateurs : Louis Babin, compositeur et chef d'orchestre, Mathieu Lavoie, compositeur et orchestrateur

Création d'un site Web

Atelier de 35 heures

Formateur : Juan Stephan (Collège Maisonneuve)

Préparation à la tournée internationale

Atelier de 21 heures + 3 heures de *coaching* par participant

Formatrice : Colin McIntyre, spécialiste de la tournée et des échanges culturels avec le Japon et l'Asie

Fiscalité pour travailleur autonome

Atelier de 14 heures

Formatrice : Pascale Chèvrefils, comptable agréée

Improvisation Jazz I – instruments mélodiques

Atelier de 5 ½ heures

Formateur : James Gelfand, pianiste jazz

Improvisation Jazz II – instruments harmoniques

Atelier de 6 heures

Formateur : James Gelfand, pianiste jazz

Ateliers d'informatique (Simple Comptable, FileMaker Pro, Photoshop, etc.)

Dates selon l'offre de formation du Collège de Maisonneuve

Formateur : Collège de Maisonneuve

Coaching

Dix heures de consultation auprès d'un expert

Expertises demandées : gestion organisationnelle, stratégie de financement (commandite), plan d'affaires, mise en marché et diffusion, tournée, comptabilité

À noter qu'aux 7 participants de ces *coachings* se greffent aussi 24 autres participants qui ont pu bénéficier de *coaching* à l'intérieur d'un des ateliers présentés par le CQM.

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES QUI OFFRENT DE LA FORMATION

(Quelques places réservées pour les membres du CQM.)

COLLABORATIONS AVEC L'ADISQ

Les contrats d'artistes, de licence et de distribution

Atelier de 3 heures

Formatrice : M^e Marie Rodrigue

Les contrats d'artistes, de gérance, d'édition, de coédition, de sous-édition, de production de spectacles, d'agent de spectacles et de diffusion d'un spectacle

Atelier de 3 heures

Formatrice : M^e Marie Rodrigue

Les contrats d'artistes, de licence et de distribution

Atelier de 3 heures

Formatrice : M^e Marie Rodrigue

Travailler avec la France – outils et stratégies pour développer son projet en France

Atelier de 14 heures

Formateurs : Jean-Robert Bisailon, fondateur de la SOPREF, et Jean-Noël Bigotti, responsable du Centre de ressources et documentation à l'IRMA en France

Marketing culturel

Atelier de 6 heures

Formateur : Benoît Gignac

COLLABORATIONS AVEC LE RQD

Atelier-rencontre sur la gestion de carrière artistique

Atelier de 4 heures

Formateur : Claude Gillet

COLLABORATION AVEC LE CONSEIL RÉGIONAL DE LA CULTURE (CRC) DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Plaisir de jouer du musicien – performance scénique

Atelier de 40 heures

Formateurs : Marc et Véronique Papillon, Clinique du Musicien et de la Performance Musicale à Paris

3.2.3 La promotion des concerts de nos membres

Chaque année, le CQM négocie des ententes avec des quotidiens et des hebdomadaires afin d'offrir à ses membres une visibilité accrue à moindre coût. En 2007-2008, les membres ont ainsi pu annoncer leurs concerts dans *Le Devoir*, à des tarifs nettement inférieurs aux tarifs réguliers. Quant aux hebdomadaires *Voir de tout le Québec* et *Hour*, ils offrent toujours aux membres du CQM un compte commun négocié à un tarif de groupe. Enfin, *La Scena Musicale* leur accorde une réduction substantielle sur son tarif publicitaire, tout comme les hebdomadaires *Ici* et *Mirror*.

Depuis plusieurs années, le CQM poursuit son partenariat avec *La Scena Musicale*. Pour le CQM, le calendrier mensuel de *La Scena Musicale* est considéré comme un outil de promotion important qui permet au CQM d'afficher les concerts de ses membres et de rejoindre un plus vaste public. Tous les renseignements nécessaires concernant les concerts sont transmis par les membres au CQM chaque mois pour que celui-ci réorganise l'information et l'achemine au magazine. Les membres du CQM obtiennent ce service sans frais. À noter que les informations recueillies par le CQM concernant les concerts de ses membres sont intégrées régulièrement dans la chronique « Babillard, concerts du mois de nos membres », de son site Internet.

La Scena Musicale est distribuée à travers le Québec et également dans plusieurs villes canadiennes; elle a un tirage d'environ 25 000 copies. Plus de 1000 concerts sont annoncés chaque année et près de 100 organismes musicaux et artistes participent à cette promotion collective.

4. LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, DE PROMOTION ET DE DIFFUSION

4.1 Les prix Opus

La onzième édition du gala des prix Opus a eu lieu le 27 janvier 2008 à la salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal, un lieu convivial pour un tel événement. Le gala a récompensé 26 lauréats qui se sont distingués pendant la saison s'échelonnant du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007. Des prix ont été remis autant à des musiciens de la relève, des compositeurs qu'à des organismes de petite ou de grande taille, de Montréal, de Québec et des régions. Aussi, 33 000 \$ ont été versés en bourses à six lauréats. Encore cette année, cet événement fut un indispensable pour la promotion couronnant l'excellence, la vitalité et la diversité. Chapeau donc à l'enregistrement sonore, à la production et la diffusion de concerts, à la publication d'écrits et à la facture d'instruments !

Le gala, produit par le CQM et orienté vers la musique et ses artisans, a réuni l'ensemble de la communauté musicale. Vingt-quatre musiciens ont offert des prestations variées et de haut niveau. Ainsi, sur scène, nous retrouvions des ensembles de répertoires variés tels l'Effendi Jazzlab, l'ensemble de percussions Sixtrum, le Quatuor Molinari et Espaces Sonores Illimités. Pour cette onzième édition, la direction artistique a été confiée à Claire Gignac, cofondatrice et codirectrice artistique de La Nef et à Louis Babin qui a signé les arrangements musicaux de la soirée.

Le prix Hommage a été remis à Otto Joachim, l'un des doyens de nos compositeurs québécois. Artiste pluridisciplinaire avant l'heure, les œuvres d'Otto Joachim ont défilé pendant tout le gala.

Année après année, nous constatons que les finalistes et les lauréats utilisent leur nomination pour faire leur promotion annuelle. Maintenant et de plus en plus, la mention « finaliste ou lauréat d'un prix Opus » est une carte de visite reconnue et considérée. Pour donner plus de visibilité et permettre aux artistes finalistes et lauréats de véhiculer l'image des prix Opus, nous avons développé des outils d'identification tels le logo et les certificats. Ces outils nous permettent d'uniformiser et de renforcer cette image.

Nous avons distribué un dépliant annonçant les finalistes Opus 2006-2007. Imprimé à 70 000 exemplaires, cet outil a été distribué dans *Le Devoir* du 1^{er} décembre 2007 (58 500 copies) et par Publicité Sauvage (10 000 copies), à Québec, Montréal, Sherbrooke et, pour la première fois, à Rimouski et Trois-Rivières, au Centre Info-art à la Place des Arts, à tous les membres du Conseil québécois de la musique et à nos partenaires. Une affiche (24 x 36 pouces) a également été conçue, imprimée et distribuée par l'intermédiaire de Publicité Sauvage dans les villes citées précédemment.

L'agence Communications Lise Raymond a encore cette année assuré les relations de presse pour Opus. Le bilan est très positif : bon nombre d'articles dans plusieurs quotidiens montréalais et régionaux, entrevues dans les radios et au Réseau de l'information (RDI), reportages aux nouvelles de fin de soirée, comptes rendus dans les émissions culturelles et sur les sites Internet. Signalons que cette année, Espace musique a produit une émission spéciale au lendemain du gala.

4.2 La diffusion et la circulation de la musique

a) Pour que la musique tourne au Québec

Nombreuses sont les données qui démontrent que la musique circule très peu au Québec. Si plusieurs organismes musicaux trouvent un marché à l'étranger, ces mêmes ensembles éprouvent de grandes difficultés à rejoindre leur public d'ici. Alors que certains secteurs des arts de la scène ont développé des projets qui ont contribué à accroître la présence de leurs artistes sur l'ensemble du territoire québécois (p. ex. : La Danse sur les routes du Québec), le milieu musical n'a pas encore développé d'outils concertés qui assureront une meilleure circulation de la musique.

Le dossier de la circulation de la musique au Québec a donc retenu une attention particulière de l'équipe du CQM depuis plusieurs mois. En effet, après avoir réalisé un sondage interne sur la question au printemps 2007 auprès de ses membres, le CQM a décidé de s'engager dans une démarche dont le but premier est d'améliorer la situation de la tournée de la musique.

Ainsi, à l'automne 2007, une délégation de 10 représentants du CQM a participé au Forum national sur la diffusion des arts de la scène de RIDEAU afin de mieux saisir les enjeux des diffuseurs pluridisciplinaires. Puis, en janvier 2008, grâce au soutien du Conseil des Arts du Canada et de son programme de la Brigade volante, le CQM confiait à la consultante Françoise Bonnin le mandat d'analyser la situation actuelle et de lui proposer des pistes d'action. Entrevues, analyses statistiques et discussion avec les diffuseurs et les producteurs font partie de la démarche qui évolue depuis. En février 2008, le CQM a présenté devant une centaine de diffuseurs, dans le cadre d'une causerie de la Bourse RIDEAU, les démarches qu'il entreprenait tout en faisant un portrait de son secteur et un résumé des différents chiffres disponibles sur la tournée.

Cette première étape d'analyse se terminera en octobre 2008, mais déjà tout indique qu'il nous faut mettre en place dès l'automne 2008 une table de concertation qui réunira des diffuseurs pluridisciplinaires, des diffuseurs spécialisés, des organismes de production et des agences d'artistes. Cette table aura pour mandat :

- d'approfondir les constats énoncés dans le rapport de la première étape (valider, interroger, confronter, discuter...);
- d'approfondir leurs connaissances des réalités de chacun : briser le cercle des deux solitudes;
- de songer à des modèles de structures et à leur financement pour favoriser la circulation de la musique;
- de proposer des activités qui visent l'augmentation de la circulation de la musique.

Une seconde étape qui débute dès l'automne 2008 devrait permettre de jeter les bases pour la constitution d'un réseau qui soutient la collaboration entre producteurs et diffuseurs. Avec la complicité de notre Table de Concertation-Diffusion, nous devrions être en mesure d'organiser d'ici quelques mois une grande rencontre qui réunira des producteurs et des diffuseurs décidés à faire de la circulation de la musique un nouvel enjeu. Lorsque la Table aura identifié des activités précises à réaliser

(ateliers de sensibilisation, rencontres de type colloque, conférences...) et des projets à mettre en œuvre, le CQM verra à intéresser ses partenaires au projet (CALQ, MCCCCF, CAM), autant que possible avant la fin de l'année 2009.

b) Le Salon de la musique de Paris – Musicora 2008

Avril 2008 marquait la sixième présence collective du Québec à Musicora. Musiciens, ensembles, festivals, agences, entreprises et facteurs d'instruments étaient regroupés dans le stand Québec pour présenter au milieu professionnel français et européen la qualité et la diversité de leur travail. Pour cette sixième présence collective, nous avons jugé primordial de maintenir le développement des relations de presse afin d'assurer, de façon globale, la promotion de nos activités, des artistes et des facteurs d'instruments et ainsi poursuivre l'infiltration dans les médias français. Aussi, dès l'automne 2007, nous avons retenu pour une deuxième année consécutive les services de Martine Buéno de l'Agence Viva concertino, relationniste de presse œuvrant sur le marché européen. L'embauche de M^{me} Buéno nous a permis d'obtenir des entrevues radio et des mentions dans les journaux. À ce travail de promotion s'est ajoutée une publicité d'une page dans le catalogue de Musicora, un feuillet publicitaire pour chaque concert, distribué sur place à 400 exemplaires, une bannière identifiant chacun des stands des facteurs d'instruments québécois, et une bannière au stand collectif annonçant les concerts.

Encore cette année, l'aménagement, déjà actualisé en 2007 et amélioré en 2008, a favorisé les rencontres et offert des surfaces de travail adéquates. Un espace dédié à la Librairie du Québec à Paris a été aménagé pour permettre la vente de livres et de disques. Afin d'offrir un meilleur service et une plus grande visibilité des disques, ceux-ci ont été intégrés au nouveau design du meuble-accueil et le personnel du CQM s'est chargé de cette fonction. Le stand Québec se démarque par sa présentation originale et son image graphique promotionnelle l'identifiant clairement. Toutes les activités y ont eu beaucoup de succès; la popularité du Stand Québec ne se dément pas.

Le Québec, une présence collective à Musicora a été réalisée conjointement avec le Conseil des métiers d'art du Québec. Le niveau de satisfaction et d'intérêt des participants est élevé et le nombre d'inscriptions est sensiblement le même d'une année à l'autre. Quant aux retombées pour les participants, elles sont positives pour la majorité : concerts en France, entrevues avec des médias, ententes de distribution, critiques de disques, classes de maîtres, ventes importantes d'instruments, etc.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles et de la Délégation générale du Québec à Paris.

Liste des participants 2008

Agence Station bleue	Kamil Jaderny, facteur de guitares
Agence Boulev'art	Les Idées heureuses
Buzz cuivres farfelus	Librairie du Québec
Centre de musique canadienne, section Québec	Les Productions Lambert-Chan
Conseil des métiers d'art du Québec	Marie-Josée Simard et Marie Fabi
Conseil québécois de la musique	Moulin à musique
Disques Effendi	Orgue et couleurs
Domaine Forget	Société de musique contemporaine du Québec
Fondation Arte Musica	Raynald Ouellet, facteur d'accordéons
Jean-Luc Boudreau, facteur de flûtes	Terra Nova

4.3 La campagne médiatique : *Adoptez un musicien !*

Lancée en 2004, *Adoptez un musicien !* est une campagne médiatique qui vise principalement à démystifier l'image du musicien auprès des médias et du public. Le catalogue *Adoptez un musicien !* présente une trentaine de musiciens (compositeurs, chanteurs, instrumentistes, etc.) aux médias et les invite à en adopter un pour quelques heures (ou, pourquoi pas, pour quelques jours !). L'adoption résulte en une entrevue pour la presse écrite, la radio ou la télévision dans le cadre de la Journée internationale de la musique (1^{er} octobre) au Québec et tout au long de l'année en Europe.

Cette campagne médiatique a obtenu un grand succès depuis ses débuts, permettant à plus de 120 artistes d'accéder à des médias qui ne sont pas nécessairement spécialisés en musique et auxquels ils n'ont pas l'habitude d'accéder. Le concept original de cette campagne reste fortement apprécié par les médias qui ont répondu encore massivement en 2007.

Pour une quatrième année consécutive, la réponse des médias québécois à la campagne médiatique *Adoptez un musicien !* a été des plus enthousiastes et les 29 musiciens présentés dans le catalogue ont été adoptés. Ce fut un succès. Voir la liste des entrevues, ci-après, pour connaître tous les médias qui ont adopté des musiciens.

Aussi, notre objectif d'augmenter les médias télévisés a été atteint dans cette édition. Quatre émissions télévisées de grande écoute, comparées à une seule lors de la précédente édition, ont adopté un musicien et l'expérience a été vraiment concluante.

Par ailleurs, 7 des 16 musiciens qui avaient une tournée prévue en Europe durant la saison ont été adoptés par un média français grâce au travail de notre attachée de presse, Martine Buéno de l'agence Viva concertino à Paris. Il s'agit d'un franc succès pour cette première édition de l'adoption internationale.

Liste des adoptions réalisées en 2007-2008

RADIO

1. **Daniel Lanthier**, hauboïste CIBL | L'omnivore, avec Carl Witchell
2. **Luc Beauséjour**, claveciniste CHAA 103,3 FM | Vie de banlieue, avec Diane Trudel
3. **Louis-Philippe Marsolais**, corniste CIBL | 4 à 6, avec Louis-René Beaudin
4. **Félix Stüssi**, pianiste jazz SRC 1ère | Samedi et rien d'autre, avec Joël Le Bigot
5. **Serhiy Salov**, pianiste SRC 1ère | C'est bien meilleur le matin, avec R. H.-Roy
6. **Jean-Philippe Tremblay**, altiste, chef d'orch. Espace Musique | avec Philippe Fehmiu
7. **Jean Deschênes**, flûtiste et guitariste Espace Musique | Bande à part, avec François Lemay
8. **Alexandre Éthier**, guitariste Couleur Jazz | Les lève-tard, avec Yves Laramée
9. **Boris Petrowski**, compositeur SRC 1ère | Fréquence libre, avec Monique Giroux
10. **Marc David**, chef d'orchestre SRC 1ère | Désautels, avec Marie-Christine Trottier
11. **Christopher Jackson**, chef de chœur Espace Musique | Multi-genre, avec Claude Saucier
12. **Francis Colpron**, flûtiste SRC 1ère | Macadam tribu, avec Jacques Bertrand
13. **Lise Beauchamp**, hautboïste CIBL | Les oranges pressées, avec Sylvain Fortier
14. **Louise Bessette**, pianiste CKUT | Café, avec Bianca Allard

TÉLÉ

1. **Marie-Josée Simard**, percussionniste RDI | RDI en direct week-end avec Louis Lemieux
2. **Gilles Bellemare**, chef d'orchestre SRC | On fait tous du showbusiness, avec C. Perrin
3. **Yannick Chênevert**, contrebassiste RDI | RDI en direct, avec Simon Durivage
4. **Gabriel Thibodeau**, pianiste cinéma Télé-Québec | Ça manque à ma culture, avec S. Postigo

WEB

1. **François Richard**, flûtiste jazz Québec Pop | www.quebecpop.com
2. **Jean-Guy Boisvert**, clarinettiste Canoë | www.canoe.ca
3. **Luis Grinhauz**, violoniste Québec Info Musique | www.qim.com
4. **Renée Lapointe**, mezzo-soprano Francophonie express | www.francophonieexpress.com
5. **Suzanne De Serres**, bassoniste Francophonie express enfants | www.francophonieexpress.com

JOURNAUX

1. **Walter Boudreau**, compositeur et chef d'orchestre ICI | chronique La face cachée
2. **Jean Derome**, saxophoniste, flûtiste et compositeur Voir | journaliste Réjean Beaucage
3. **Julie Sirois-Leclerc**, hautboïste L'itinéraire | journaliste Audrey Côté
4. **David Jacques**, guitariste Métro | journaliste Marc-André Lemieux
5. **André Moisan**, clarinettiste et chef d'orchestre Journal de Montréal | journaliste Philippe Renault

PÉRIODIQUES

Suzie Leblanc, soprano Échos Vedettes | journaliste Jean-François Brassard

ADOPTIONS INTERNATIONALES

Louise Bessette, pianiste Radio Shalom | Média Radio | Entrevue diffusée le 14 décembre 2007
Luc Beauséjour, claveciniste La Terrasse | Magazine mensuel des rendez-vous de la culture à Paris -
Paru en mars 2008

Gilles Bellemare, chef d'orchestre
Yannick Chênevert, contrebassiste

Francis Colpron, flûtiste

Julie Sirois-Leclerc, hautboïste
Jean Philippe Tremblay, altiste, chef d'orch.

Terre de vins | Paru en mars 2008
Le Fouilleur | Magazine qui traite de trouvailles de toutes
natures | Parution prévue pour le numéro juin 2008
Whisky Magazine | Magazine qui paraît tous les deux
mois | Parution prévue pour septembre 2008
Impact Médecine | Parution en 2009
Concertclassic.com - Média électronique | adoption
reportée à une date ultérieure

5. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

La représentation fait donc partie intégrante du rôle du CQM. En ce sens, et dans la mesure du possible, le CQM participe à tous les forums, colloques, comités et discussions pouvant avoir une influence sur le développement de la musique et l'accroissement de son rayonnement. Le personnel du CQM ainsi que ses administrateurs sont appelés régulièrement à participer à un très grand nombre d'événements tels les lancements, conférences de presse, festivals, bourses et marchés, concerts et conférences.

Un dossier particulier a certes occupé grandement l'hiver au CQM : l'annonce de la fermeture de la Chapelle historique du Bon-Pasteur. En février 2008, le CQM apprenait que la Ville de Montréal avait décidé de mettre fin dès septembre 2008 à la programmation de cet important lieu de diffusion pour la musique. Avec la mobilisation immédiate du milieu musical, une assemblée d'urgence avec les membres concernés et des interventions auprès des médias et des décideurs politiques, nous avons réussi à faire reculer la Ville et à assurer à la Chapelle la poursuite de son mandat.

Mentionnons enfin la participation du CQM cette année aux activités suivantes : le déjeuner-causerie sur la circulation de la musique lors de la bourse RIDEAU; la rencontre au Conservatoire de musique de Saguenay organisé par le Conseil régional de la culture (CRC) du Saguenay-Lac-Saint-Jean; les conférences de l'Alliance de recherche universités-communauté; les consultations du CALQ portant sur les orientations stratégiques; les journées interdisciplinaires de la relève artistique de Montréal; les rencontres montréalaises sur la diversité artistique ainsi que la rencontre des membres avec Musicaction à Québec.

5.1 La concertation avec le milieu artistique

Depuis plusieurs années, le travail de concertation avec d'autres organismes culturels revêt une importance de premier plan au CQM. La direction générale et certains élus sont appelés régulièrement à participer à des travaux avec des groupes ou comités interdisciplinaires. En fait, le CQM participe à de très nombreux débats et discussions portant sur la culture et plus particulièrement sur les arts de la scène. Il collabore donc très activement à de nombreux dossiers ayant trait au développement de la discipline qu'il représente, avec l'objectif d'accroître la concertation et les échanges entre les associations professionnelles d'artistes, les regroupements nationaux et les organismes de services. Mentionnons donc que le CQM est membre actif de plusieurs organisations ou instances, dont la Conférence canadienne des arts, Culture Montréal, Les Arts et la ville, ainsi que de la

Coalition canadienne des arts. De plus, la directrice générale siège notamment au conseil d'administration du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) à titre de présidente depuis juin 2007 et elle est membre du comité consultatif sur le disque et les arts de la scène de l'Observatoire de la culture en plus du comité de formation continue de Montréal (Emploi-Québec).

5.1.1 Le Mouvement pour les arts et les lettres

Membre fondateur du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.), le CQM a poursuivi son action au sein du Mouvement en 2007-2008. Il fait partie du comité stratégique et y joue un rôle des plus actifs, une grande partie des réunions se déroulant d'ailleurs dans ses bureaux, et il administre les finances liées aux activités de la Coalition. Rappelons que l'objectif principal de cette coalition demeure toujours l'augmentation des budgets consacrés aux arts et aux lettres, mais que la coalition demeure vigilante quant à d'autres dossiers qui viendraient toucher l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes et travailleurs culturels.

L'année 2007-2008 n'aura pas été facile, question stratégie et positionnement, car bien des incertitudes teintaient le paysage politique tels les gouvernements minoritaires, les nouvelles ministres à la Culture (Québec) et au Patrimoine (Canada), la possibilité d'élections, sans parler du dévoilement d'un budget au provincial plus tôt qu'à l'habitude.

Dans ce contexte, le M.A.L. a donc, cette année, concentré ses activités autour de la réalisation et de la diffusion d'une étude portant sur les *Défis et besoins économiques du secteur québécois des arts et des lettres*. Cette étude allait permettre au Mouvement de justifier, chiffres à l'appui et actualisés (la dernière étude de ce type datait de 2000), la nécessaire augmentation des budgets consacrés à la communauté artistique, notamment celui du Conseil des arts et des lettres du Québec. Des centaines de copies de cette étude ont été acheminées aux députés, ministres, journalistes et fonctionnaires et ont été la base des discussions avec les instances politiques rencontrées.

L'année 2007-2008 a donc donné lieu à une succession de rencontres politiques pour les représentants du M.A.L. dont voici le résumé :

- Août 2007 – Rencontre avec le porte-parole en matière de culture de l'opposition officielle, M. François Benjamin de l'ADQ.
- Septembre 2007 – Rencontre avec la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre.
- Février 2008 – Rencontre avec la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre.

- Mai 2008 – Rencontre avec le porte-parole en matière de culture de l'opposition officielle, M. François Benjamin de l'ADQ.
- Juin 2008 – Rencontre avec le chef du Parti vert du Québec, Guy Rainville, et le porte-parole en matière de culture, M. Olivier Adam.

6. LES PERSPECTIVES 2008-2009

Tel que nous le démontre le rapport annuel, le CQM est un organisme qui présente une bonne solidité : ses finances sont en très bonne santé, son équipe est professionnelle, son conseil d'administration reste vigilant en ce qui concerne les grands enjeux du secteur et le CQM est reconnu par les milieux culturels et politiques comme étant un interlocuteur majeur. Nous poursuivrons donc notre travail avec confiance, sachant qu'avec ces assises nous pouvons faire face aux imprévus, ceux-ci étant indissociables du travail d'une association comme la nôtre.

Développer le *membership* du CQM

Si les organismes qui œuvrent en musique de concert sont presque tous membres, nombreux sont les musiciens qui ne profitent pas encore des multiples avantages que leur offre une adhésion. Un effort particulier sera fait pour rejoindre cette clientèle, notamment par des rencontres avec les professionnels du milieu qui se trouvent hors des grands centres.

Diffuser plus largement notre information

Nous développerons notre site Internet afin d'offrir à l'internaute une information mise à jour plus régulièrement. Nous traduirons peu à peu certaines chroniques afin de rejoindre le vaste public de la toile.

Rendre plus accessibles les activités et services du CQM sur l'ensemble du territoire québécois

Nous poursuivrons la tournée amorcée en 2007 qui avait amené les dirigeants du CQM à rencontrer le milieu musical de Québec et du Saguenay. Les conseils régionaux de la culture seront interpellés comme partenaires, en espérant qu'ils pourront nous accueillir et nous permettre une rencontre avec leur milieu.

Maintenir le haut niveau de concertation interdisciplinaire

Le CQM restera très présent dans toutes les discussions qui concernent la culture et plus précisément dans les dossiers touchant l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes et travailleurs culturels. Il participera donc activement en 2008-2009 aux divers forums, tables de concertation et coalitions qui poursuivent un tel objectif. L'actualité déterminera évidemment les lieux et moments de ces importantes rencontres.

Développer le service de formation pour une meilleure structuration du secteur

L'offre de formation se diversifiera afin de mieux répondre aux attentes des professionnels, qu'ils soient musiciens ou gestionnaires, salariés ou travailleurs autonomes. Certains ateliers seront offerts à l'ensemble des professionnels de la musique par l'intermédiaire des projets que coordonnera le CQM dans le cadre du volet multirégional d'Emploi-Québec.

Encourager les initiatives de mise de commun

Le service Diapason développera son volet « Aide à la conception d'outils collectifs de promotion et de planification ». Une partie plus importante du budget de Diapason sera désormais réservée pour les organismes musicaux qui présentent un projet de promotion collective.

Travailler au rayonnement de nos organismes musicaux

Le dossier de la **circulation de la musique au Québec** devrait être une priorité pour les années à venir. Les travaux amorcés à l'hiver 2008 se poursuivront et devraient permettre la mise en place d'activités structurantes en 2008-2009. Des rencontres organisées par le CQM entre musiciens et diffuseurs sont certes à prévoir d'ici la fin de l'année.

Quant au rayonnement international de nos musiciens, nous coordonnerons deux activités majeures de ce côté l'an prochain, soit le stand collectif Québec au **salon de la musique de Paris, Musicora**, et le volet **adoption internationale** de la campagne médiatique *Adoptez un musicien !*.

Faire connaître nos musiciens, leurs ensembles, leurs concerts

Plusieurs actions sont posées chaque année pour faire connaître au public la diversité de notre milieu musical, le talent de nos artistes et la grande variété des concerts qu'ils présentent.

Nous poursuivons cette année notre partenariat avec *La Scena Musicale* qui permet d'annoncer plus de 1000 concerts par année dans un périodique qui annonce un tirage à 50 000 copies.

Par ailleurs, notre campagne médiatique *Adoptez un musicien !* se poursuit à l'automne 2008 dans le cadre de la Journée internationale de la musique.

Vitrine de l'excellence et de la diversité de notre milieu, les **prix Opus** font la fierté du CQM. Avec somme toute très peu de moyens, le gala Opus est devenu de très haute qualité et a démontré son apport à la communauté : fierté, notoriété et bien plus ! Son rayonnement repose beaucoup sur une participation que nous souhaitons toujours plus grande de sa communauté. Des énergies seront donc particulièrement mises de l'avant en 2008-2009 pour que se multiplient les inscriptions aux prix Opus des artistes et organismes des différentes régions du Québec.

Du travail sur la planche certes, mais combien stimulants sont les défis qui nous attendent tous !

Bonne rentrée !



Sylvie Gamache

Septembre 2008

ANNEXES

ANNEXE I

Liste des membres du conseil d'administration

2007-2008

Liste des membres du conseil d'administration 2007-2008

Comité de direction

Président

Régis Rousseau

Directeur général et artistique

Festival Orgue et couleurs

1^{er} vice-président

Denis Dion

Compositeur

2^e vice-président(e)

Stéphan La Roche (jusqu'en mars 2008)

Directeur général Palais Montcalm

Chantal Lambert (à partir d'avril 2008)

(jusqu'en mars 2008 : administratrice)

Directrice

Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal

Trésorière

Sophie Galaise

Directrice générale

Orchestre symphonique de Québec

Secrétaire

Marianne Perron

Directrice associée, programmation musicale, éducation et musique contemporaine

Orchestre symphonique de Montréal

Administrateurs

Alain Bédard

Président

Disques Effendi Records

Pascale Labrie

Réalisatrice-coordonnatrice des Radio-concerts

Radio-Canada/Espace musique

Thérèse Boutin

Directrice générale

Orchestre symphonique de Trois-Rivières

Romulo Larrea

Directeur musical et artistique

Ensemble Romulo Larrea

Guy Carmichael

Directeur artistique

Domaine Forget

Marie-Chantal Leclair (à partir de mai 2008)

Directrice artistique, saxophone soprano

Quasar, quatuor de saxophones

Francis Colpron

Directeur artistique

Ensemble Les Boréades

Claire Métras

Gestionnaire

André Dupras

Gestionnaire

Danielle Palardy Roger

Directrice artistique et générale

Productions SuperMusique

ANNEXE II

États financiers

2007-2008